



DECLARATION

DE

SON EXCELLENCE MONSIEUR RAYMOND SERGE BALE,

AMBASSADEUR, REPRESENTANT PERMANENT

DEBAT GENERAL

DE

**LA PREMIERE COMMISSION: DESARMEMENT ET SECURITE
INTERNATIONALE**

**64e Session de l'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS
UNIES**

New York, le 7 Octobre 2009

Vérifier au prononcé

Monsieur le Président

Permettez-moi, au nom de ma délégation, de joindre ma voix à celle des orateurs qui m'ont précédé pour vous adresser mes félicitations suite à votre élection à la présidence des travaux de la Première Commission.

Mes félicitations s'adressent également aux autres membres du bureau.

Le Congo s'associe aux déclarations faites par l'Indonésie et le Nigeria respectivement au nom du Mouvement des Non Alignés et du Groupe africain.

Monsieur le Président,

Ma délégation voudrait saisir, une fois de plus, l'occasion que lui offre ce débat général pour souligner l'importance du désarmement général et complet dans le but d'instaurer et de maintenir la paix et la sécurité internationales.

Malheureusement, l'accumulation excessive des armes de destruction massive fait encore peser des incertitudes sur notre planète, pendant que les armes légères et de petit calibre continuent d'alimenter les conflits armés, particulièrement dans les pays en développement. Par ailleurs, la montée du terrorisme et de la criminalité transnationale nourrissent la crainte de voir des acteurs non étatiques acquérir des armes de destruction massive, augmentant ainsi les défis à la paix et à la stabilité dans le monde.

Ma délégation demeure convaincue que ces défis ne peuvent être relevés que dans le cadre du multilatéralisme, comme en témoignent, d'ailleurs, l'adoption de plusieurs instruments internationaux dans le domaine du désarmement au cours de ces dernières décennies. Il ne reste plus qu'à traduire l'expression de cette volonté politique par la mise en oeuvre effective de ces instruments.

Certes, il a fallu que le consensus prévale pour parvenir à ces résultats. C'est pourquoi, nous devons poursuivre nos efforts dans cette voie, de sorte que l'esprit du consensus soit toujours au coeur de notre action commune.

Monsieur le Président,

S'agissant des armes classiques, en particulier les armes légères et de petit calibre abondamment utilisés dans les zones des conflits, ma délégation voudrait souligner l'importance et l'urgence de conclure un traité sur le commerce des armes classiques qui soit juridiquement contraignant et de large portée.

Dans cette optique, elle salue le travail réalisé en mars et juillet 2009 par le groupe d'experts gouvernementaux sur le commerce des armes classiques, et l'encourage à poursuivre ces consultations au cours de cette session, afin d'amorcer incessamment l'élaboration d'un tel traité.

Par ailleurs, le Congo accorde un intérêt particulier au Registre des armes conventionnelles des Nations Unies, parce qu'il constitue un moyen d'évaluation qui permet de progresser dans le contrôle des armes classiques dans la transparence.

Monsieur le Président,

Face aux conséquences humanitaires et socio économiques causées par les mines antipersonnel, ma délégation en appelle à l'universalisation du Traité d'Ottawa, aux fins de l'éradication de ce fléau. Elle prie tous les États ainsi que toutes les institutions concernées, à oeuvrer ensemble afin d'apporter une assistance multiforme aux pays affectés par les mines ainsi qu'aux victimes et leurs familles.

Monsieur le Président,

La prolifération des armes de destruction massive constitue un autre défi majeur pour la paix et la sécurité internationales. C'est ici le lieu de se féliciter du nombre croissant de ratifications des Conventions sur les armes chimiques et sur les armes biologiques et d'exhorter tous les États membres à y adhérer.

Toutefois, l'accumulation excessive et la prolifération illicite des armes nucléaires demeurent encore un sujet de vives préoccupations. Ce constat ne peut qu'inspirer un optimisme tempéré. Cependant, des signes encourageants

observés ces derniers mois, donnent les raisons d'espérer une ère nouvelle s'ouvre sur la voie de la non prolifération et du désarmement nucléaires.

L'adoption, le 29 mai dernier à Genève, par la Conférence du désarmement de son programme de travail, après douze ans d'impasse, doit être saluée. Nous fondons l'espoir qu'il s'agit là d'un ressort qui permettra l'ouverture, à court terme, de négociations en vue de parvenir à l'élaboration d'un Traité sur l'interdiction des matières fissiles et autres matières nucléaires explosives à des fins militaires.

L'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE) est une autre exigence du renforcement du régime de non-prolifération et du désarmement nucléaire. Aussi, ma délégation en appelle t-elle aux Etats dont la signature et la ratification sont nécessaires à s'y engager le plus vite possible, afin que l'entrée en vigueur de ce Traité soit effective.

Monsieur le Président,

Des promesses ont été faites lors du G20 tenu en Avril dernier à Londres par deux puissances nucléaires, membres permanents du Conseil de sécurité, de s'engager vers la réduction des armes nucléaires stratégiques. Les membres de cet organe, chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales, ont exprimé, à l'unanimité, lors du Sommet historique du 24 septembre 2009, leur détermination à créer les conditions pour un monde sans armes nucléaires.

Ainsi se fondant sur ces bonnes dispositions, ma délégation se permet d'espérer que le Sommet mondial sur la sécurité nucléaire et la Conférence d'examen des États parties au Traité de Non Prolifération des armes nucléaires prévus en 2010, aboutiront à des résultats concrets.

Monsieur le Président,

Ma délégation voudrait une fois de plus rappeler les déclarations faites par les cinq États membres permanents du Conseil de sécurité, dotés de l'arme nucléaire, dans lesquelles ils ont donné aux Etats non dotés d'armes

nucléaires, parties au TNP, des garanties de sécurité contre l'utilisation de telles armes.

Tout en reconnaissant le droit inaliénable des États d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, ma délégation en appelle à la communauté des efforts de tous, afin d'œuvrer pour un monde débarrassé de la menace nucléaire.

Cette dynamique nouvelle et prometteuse appelle le soutien de l'ensemble de la communauté internationale à ces différentes initiatives en faveur du renforcement du régime de non prolifération et du désarmement nucléaires.

Monsieur le Président,

Pour terminer, il me semble opportun de relever l'importance des zones exemptes d'armes nucléaires qui font partie des initiatives et des objectifs poursuivis par la communauté internationale pour un monde exempt d'armes nucléaires.

C'est dans cette perspective que s'inscrit le Traité de Pelindaba, entré en vigueur le 15 juillet 2009 qui fait de l'Afrique une zone exempte d'armes nucléaires. Ma délégation encourage les autres régions du monde à rejoindre l'Asie centrale et de l'Afrique afin de réaliser ce noble objectif d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Je vous remercie